



Lancement de VacciHELP

La “solution vaccination” des entreprises

Avec VacciHELP, les entreprises s’engagent dans la campagne de vaccination et préparent le retour de leurs salariés en présentiel

Depuis le 25 février 2021, les salariés qui le souhaitent ont la possibilité de se faire vacciner par la médecine du travail de leur entreprise. Deux mois plus tard, on ne dénombre que 44 000 injections réalisées en entreprise. Pourtant, 85% des français se disent « favorables à la mise en place de dispositifs de vaccination, pour les salariés qui le souhaitent, sur le lieu de travail », et parmi eux, 35% se déclarent « très favorables »¹. Afin d’accélérer et d’optimiser la couverture vaccinale en France, les entreprises ont un rôle à jouer.



Avec VacciHELP, les entreprises :

- disposent de toutes les **informations nécessaires pour s’engager (ou non) dans la campagne de vaccination** ;
- vaccinent leurs salariés **3 fois plus rapidement** ;
- préparent leur **retour en présentiel en toute sécurité**.

Après avoir développé CovidHELP dès le mois de mars 2020, afin d’aider les entreprises à identifier et lutter contre les risques de contamination sur le lieu de travail, la startup Anamnèse (spécialisée dans la digitalisation des parcours de soins, la collecte et l’exploitation des données de santé) lance aujourd’hui **VacciHELP, un parcours vaccinal digitalisé et intelligent (IA) destiné aux entreprises et à leurs salariés**.

La solution VacciHELP permet à toutes les entreprises de s’engager dans la campagne de vaccination via 3 principaux leviers :

1- CARTOGRAPHIER

La 1ère étape de VacciHELP permet à la direction ou aux services des Ressources Humaines de l’entreprise de diffuser à l’ensemble des salariés un questionnaire. Objectif : identifier précisément combien d’entre eux ont déjà été vaccinés, combien souhaitent se faire vacciner, combien doutent ou ne souhaitent pas se faire vacciner, combien seraient intéressés pour se faire vacciner par le service

¹ Enquête Kantar « *Les salariés français face à l’épidémie – 2e vague* » publiée le 28 avril 2021 - Questions portant sur la vaccination au travail posées du 25 au 27 avril 2021 à un échantillon de 1010 personnes représentatif de la population française, et parmi eux à un sous échantillon de 481 salariés français.

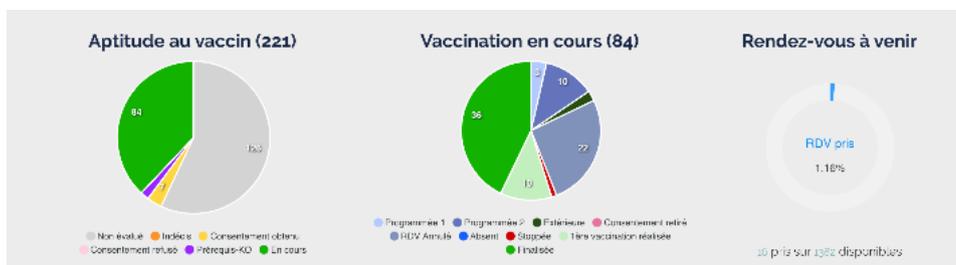
de santé au travail de l'entreprise, dans le plus strict respect du secret médical (aucune donnée de santé n'est transmise à l'employeur).

L'entreprise dispose ainsi d'un **premier niveau d'information sur la couverture vaccinale actuelle et future de ses salariés**, mais aussi sur **l'opportunité d'organiser une campagne de vaccination au sein de l'entreprise**.

2- ORGANISER

Les salariés qui souhaitent se faire vacciner sont invités à renseigner un certain nombre d'informations d'ordre médicales et **prérequis vaccinaux** (âge, antécédents, allergies...)².

Toutes ces informations permettront aux services de santé au travail de mener une campagne de vaccination plus fluide et **3 fois plus rapide** : organisation générale, logistique, nombre de doses nécessaires, priorisation des RDV sur la base de critères factuels et opposables, réorientation vers les centres de vaccination les plus proches si nécessaire... En effet, en appliquant les recommandations de la HAS³, il faut 3 mois pour que 3 professionnels de santé puissent vacciner 10.000 salariés. Grâce aux fonctionnalités proposées par VacciHELP, 1 seul mois suffit.

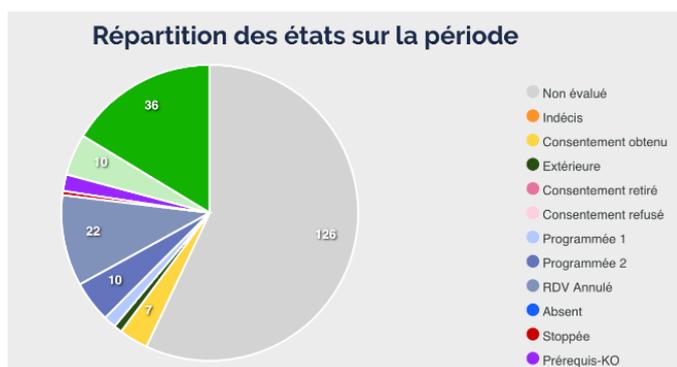


Pour les salariés, VacciHELP facilite ainsi les démarches relatives à la vaccination, propose un **parcours vaccinal simplifié**, et assure également un **suivi post-vaccin systématique** afin de détecter l'apparition d'éventuels effets secondaires.

3- SUPERVISER, GAGNER EN VISIBILITE

Quelle est la proportion de salariés vaccinés à l'échelle de l'entreprise ? Pour un site en particulier ? Pour une typologie de métier ? Par tranche d'âge ?

Tout en respectant l'anonymat de chacun, VacciHELP permet aux entreprises d'avoir une visibilité sur la **couverture vaccinale de l'ensemble de ses salariés en temps réel**. Une information précieuse pour préparer au mieux la reprise du travail en présentiel.



² Questionnaire « infos médicales » VacciHELP réalisé sur les bases des recommandations de la Haute Autorité de Santé, du ministère de la santé et de Vaccination info service.

³ La HAS recommande qu'au minimum 10 minutes soient consacrées à l'acte médical de vaccination (identitovigilance + informations administratives + pré consultation vaccinale + injection).

VacciHELP au service de la politique du « care » des entreprises

« Les services de santé au travail ont pour mission exclusive « d'éviter toute altération de la santé des travailleurs du fait de leur travail ». Le code du travail précise que « L'employeur prend toutes les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des travailleurs » (article L. 4121-1). Par ailleurs, la proposition de loi « pour renforcer la prévention en santé au travail » a été adoptée à l'Assemblée nationale le 17 février dernier : les missions des services de santé au travail (SST), qui deviendront les services de prévention et de santé au travail (SPST), seront bientôt étendues. **La responsabilité des employeurs vis-à-vis de la santé de leurs salariés est donc inscrite dans la loi, et devrait, dans le contexte historique de la crise du covid, inciter les entreprises à s'engager le plus significativement possible dans la campagne de vaccination.**

Lundi 3 mai, le secrétaire général de la CFDT, Laurent Berger, et le président du Medef, Geoffroy Roux de Bézieux, ont parlé d'une seule voix pour réclamer au gouvernement plus de vaccins pour les salariés, regrettant « les chiffres décevants de la vaccination Covid en entreprise : seulement 44 000 injections au 22 avril, alors qu'il existe 255 services de santé au travail (SST) et de nombreux médecins ou infirmiers en entreprise autorisés à vacciner ». De plus, selon un sondage de l'institut Kantar, 85% des français se disent « favorables à la mise en place de dispositifs de vaccination, pour les salariés qui le souhaitent, sur le lieu de travail », et parmi eux, 35% se déclarent « très favorables ». **Une plus grande mobilisation des services de santé au travail constituerait un levier d'accélération et d'optimisation de la couverture vaccinale que les Français appellent de leurs vœux.**

Dans les semaines et les mois à venir, toutes les entreprises vont sortir progressivement du télétravail. **A défaut d'un passeport vaccinal ou d'un pass sanitaire appliqué au lieu de travail, une connaissance de la couverture vaccinale des salariés (à l'échelle de l'entreprise et/ou de chacun de ses sites) semble constituer une information utile, pertinente, voire nécessaire, afin d'organiser le plus efficacement possible le retour au travail en présentiel.**

VacciHELP peut aider toutes les entreprises désireuses de protéger leurs salariés, faciliter le retour au travail en présentiel dans les meilleures conditions sanitaires possibles, contribuant ainsi au succès de la campagne de vaccination en France. »

Jérôme Bourreau, fondateur d'Anamnèse, à l'origine de la solution VacciHELP.

A propos d'Anamnèse

Créée en 2017 à Polytechnique, Anamnèse est une plateforme e-santé, alliant le digital et l'intelligence artificielle aux parcours de soin pour améliorer notre système de santé sur 4 marchés.

- LIBERAL : coordination des soins, téléconsultation (200.000 patients et 3.000 praticiens)
- HÔPITAL : triage aux urgences, ORL, Anesthésie
- PRÉVENTION SANTÉ EN ENTREPRISE : télésuivi covid, optimisation des vaccinations, Risques psycho-sociaux (utilisé par 20.000 employés).
- RECHERCHE : essai clinique en gériatrie, impact de la covid sur la santé mentale des soignants

Grâce à un suivi continu du patient par nos logiciels, nous permettons de prolonger les soins en dehors de l'unité de lieu et de temps qu'est la consultation pour passer d'une médecine curative, à une médecine plus préventive, participative, personnalisée et prédictive.

Contacts presse

Agence GEN-G

Alice Léger
06 49 75 44 04
alice.leger@gen-g.com

Joseph de Beco
06 49 75 42 42
joseph.debeco@gen-g.com